

RAPPORT AGRICOLE 2022 SYNTHÈSE



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
Office fédéral de l'agriculture OFAG

Éditeur

Office fédéral de l'agriculture OFAG
CH-3003 Berne
Téléphone : 058 462 25 11
Internet : www.rapportagricole.ch
Copyright : OFAG, Berne 2022

Mise en page

Panache AG, Berne

Sources

OFCL, Diffusion des publications fédérales, CH-3003 Berne
www.bundespublikationen.admin.ch
No d'art. 730.681.20F

L'année 2022 en bref

Il a rarement été autant question de sécurité alimentaire que cette année. Après la pandémie mondiale, c'est la guerre en Ukraine qui a posé de nouveaux défis de taille aux chaînes de distribution internationales. Or, le pays importateur net qu'est la Suisse a justement besoin de relations commerciales fructueuses et résilientes. La Suisse a d'ailleurs pu assurer en permanence l'approvisionnement en denrées alimentaires et en moyens de production grâce à la qualité de son réseau. Mais les secteurs agricole et agroalimentaire ont aussi joué au quotidien un rôle important : le taux brut d'autosuffisance de la Suisse est aujourd'hui de 56 % grâce au portefeuille de production actuel et aux préférences des consommateurs.

Le Conseil fédéral entend, par un développement durable, renforcer encore la sécurité alimentaire, si précieuse. Il a offert aux secteurs des perspectives à long terme, dans le rapport sur l'orientation future de la politique agricole, qui a été publié cette année. Il associe tous les acteurs concernés à sa stratégie de politique agricole, qu'il s'agisse des paysans, des fournisseurs, des intermédiaires, des entreprises de transformation ou des consommateurs. La sécurité alimentaire peut être encore accrue par la mobilisation de tous.

Vous trouverez dans cette brochure une synthèse de quelques-unes des tendances actuelles de l'agriculture suisse. Pour en savoir plus, il vous suffit de vous rendre sur le site www.rapportagricole.ch. Les codes QR vous donneront également de plus amples informations.

Il ne nous reste plus qu'à vous souhaiter une agréable lecture.

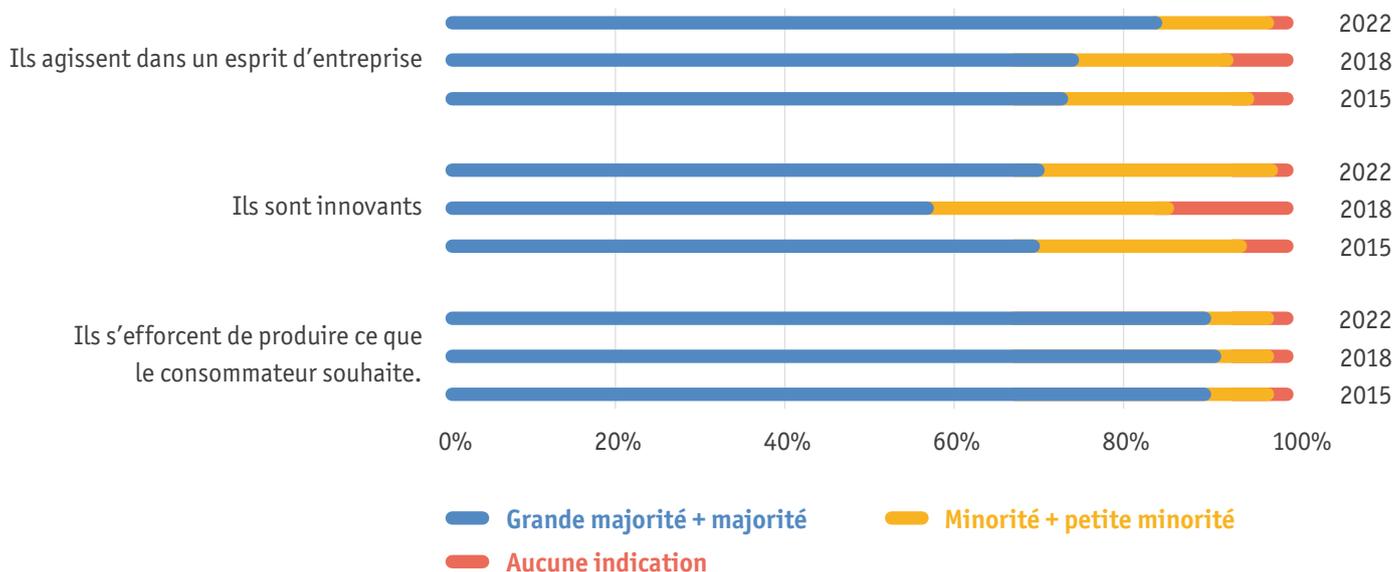


Une bonne image auprès de la population

La garantie de l'alimentation en période de crise, la production de denrées alimentaires et des élevages respectueux des animaux... Ce sont les trois thèmes que la population suisse considère comme les plus importants. En comparaison du dernier sondage de la société gfs-zürich, c'est surtout sur l'approvisionnement en temps de crise que l'accent a été mis plus fortement. La majorité des 700 participants à l'enquête a déclaré avoir une opinion très positive de l'attitude des paysans fortement : neuf personnes sur dix estiment que les agricultrices et les agriculteurs s'efforcent de produire ce que les consommateurs souhaitent. L'évolution de 2009 à 2022 montre que la population suisse a, dans l'ensemble, une très bonne image de l'agriculture suisse. Il ressort également du sondage que les personnes interrogées sont un peu plus ouvertes qu'il y a quatre ans lors de la libération la libéralisation des marchés des produits agricoles et des denrées alimentaires.



Innovant et entrepreneurial



Rôle toujours aussi essentiel de la famille paysanne

Renversement de tendance : c'est la première fois depuis plusieurs années que le nombre de personnes travaillant dans l'agriculture recommence à augmenter. Aujourd'hui, 150 200 personnes gagnent leur vie dans le secteur agricole. Plus de la moitié d'entre elles sont occupées à temps partiel. À noter également le rôle toujours aussi essentiel de la famille paysanne dans l'agriculture suisse : plus des trois quarts des personnes exerçant une activité agricole sont des membres de la famille. Autre fait intéressant : 6 % des quelque 54 700 femmes qui travaillaient dans l'agriculture en 2021 étaient à la tête d'une exploitation. La proportion des exploitations dirigées par des femmes progresse légèrement. Ce phénomène s'observe surtout dans les petites structures. Le nombre d'exploitations agricoles continue à diminuer, mais la courbe s'aplatit, avec une baisse de 1 %. Le nombre d'exploitations spécialisées dans la production

Davantage de cheffes d'exploitation



biologique continue, quant à lui, à grandir. La surface viticole biologique s'est particulièrement étendue. Elle a doublé en l'espace de quatre ans.



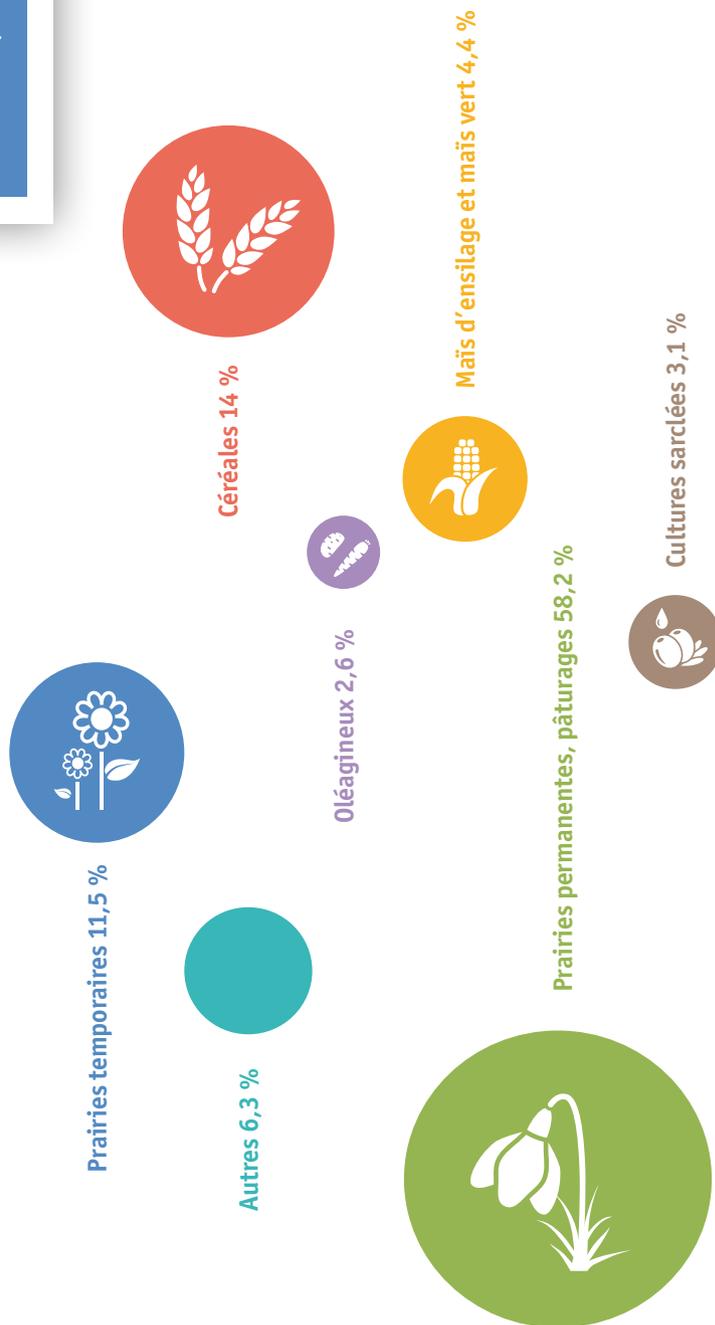


Davantage de légumes et de céréales

La surface agricole utile continue de reculer

La surface agricole utile est constituée des grandes cultures, des cultures pérennes hors terres arables, des prairies naturelles et des pâturages ainsi que des terres servant à d'autres usages, comme les prairies à litière et les tourbières. L'extension continue de l'habitat et des infrastructures a continué d'éroder la surface agricole utile au cours de l'année sous revue.

De petits changements ont été constatés dans les surfaces restantes. Alors que la superficie des terres ouvertes a continué de progresser lentement en 2021, celle des prairies temporaires a poursuivi son recul. Une extension des surfaces de céréales, d'oléagineux et de légume de plein champ a été enregistrée. Les surfaces de vigne et de petits fruits arbustifs sont restées à peu près les mêmes que l'année précédente.



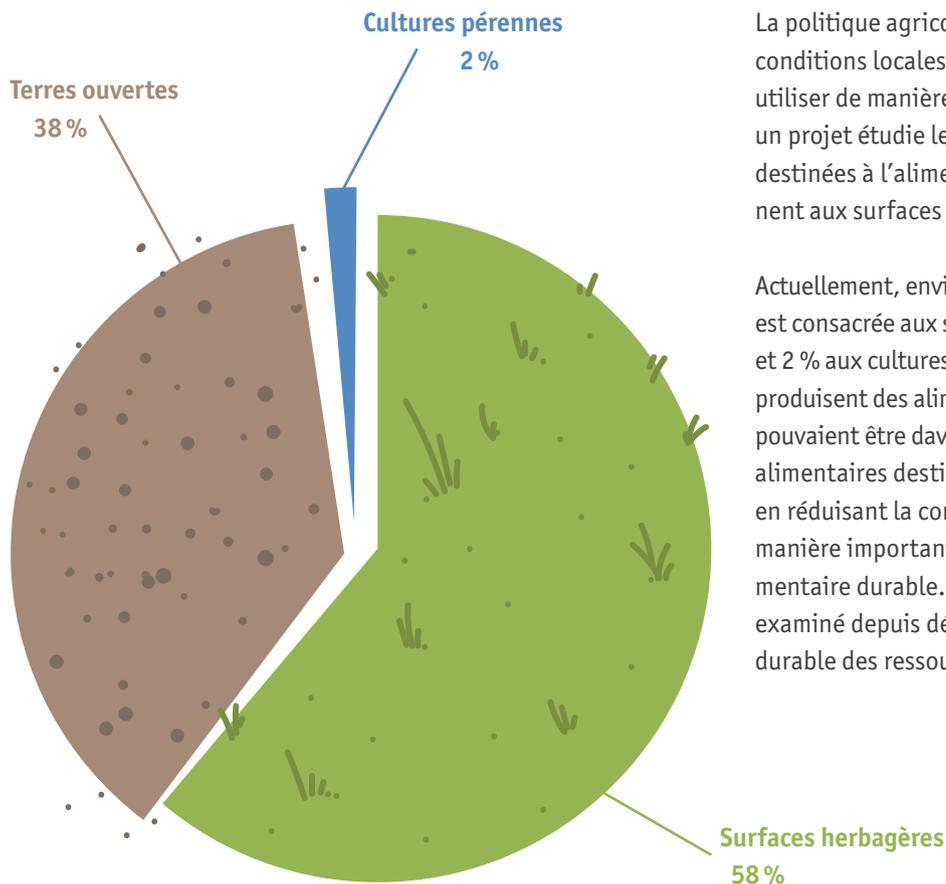


**58 % de
surfaces
herbagères**

Exploiter de manière durable les surfaces agricoles utiles

La politique agricole suisse vise une production adaptée aux conditions locales. L'OFAG soutient donc les efforts visant à utiliser de manière optimale les surfaces agricoles utiles. Ainsi, un projet étudie les sites qui se prêtent le mieux aux cultures destinées à l'alimentation humaine directe et ceux qui conviennent aux surfaces herbagères.

Actuellement, environ 58 % de la surface agricole utile en Suisse est consacrée aux surfaces herbagères, 38 % aux terres arables et 2 % aux cultures pérennes. Environ 60 % des terres arables produisent des aliments pour animaux. Si les terres arables pouvaient être davantage utilisées pour la production de denrées alimentaires destinées à l'alimentation humaine directe, tout en réduisant la concurrence alimentaire, cela contribuerait de manière importante à la transformation vers un système alimentaire durable. Ce potentiel d'amélioration de l'efficacité est examiné depuis début 2022 dans le cadre du projet d'utilisation durable des ressources « Lait KlimaStaR ».



Protection contre les bactéries et les organismes nuisibles



En cas d'urgence, il est important d'agir rapidement et efficacement. Pour lutter contre les organismes de quarantaine (comme le scarabée japonais ou le virus du fruit rugueux brun de la tomate), il faut prendre des mesures le plus rapidement possible en cas de résultat positif du laboratoire. Le SPF travaille donc en étroite collaboration avec les services cantonaux et d'autres experts. De plus, toutes les données de laboratoire ainsi que les informations des cantons concernant la surveillance du territoire suisse sont collectées par le SPF et transmises à la Commission européenne. L'espace phytosanitaire commun à la Suisse et à l'UE est ainsi protégé. Il en résulte en outre des cartes synoptiques qui sont accessibles au public.

La santé des végétaux est surveillée

Les organismes nuisibles particulièrement dangereux tels que les virus, bactéries ou champignons peuvent nuire considérablement à la production agricole. Le travail du Service phytosanitaire fédéral (SPF) est donc essentiel. Le SPF a pour mission de protéger la Suisse de l'introduction d'organismes dits de quarantaine. La nouvelle législation en matière de protection des végétaux, qui est entrée en vigueur en 2020, renforce les tâches de surveillance et de contrôle. Il existe différentes manières de traquer les organismes nuisibles et agents pathogènes. Outre les contrôles visuels (p. ex. symptômes de maladie ou dégâts causés par les insectes en se nourrissant), il est par exemple possible d'installer des pièges à phéromones.



Scarabée japonais:

■ Zona infestée

■ Zona tampon

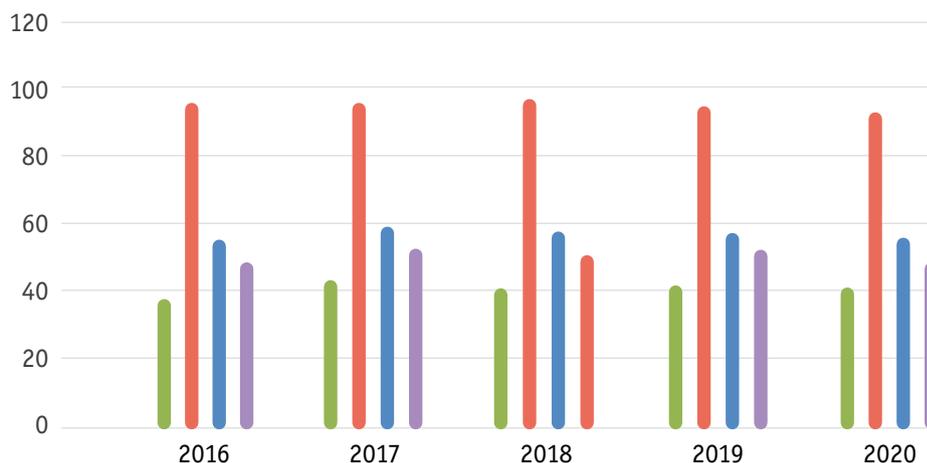
● Captures

Indicateur important en temps de crise

L'agriculture apporte une contribution importante à la sécurité alimentaire. Compte tenu du portefeuille de production actuel et des préférences de consommation, la Suisse atteint un taux d'autosuffisance brut de 56 % (net : 49 %). C'est pour le lait et les produits laitiers que la Suisse affiche le taux d'autosuffisance (TAS) le plus élevé : la production couvre alors régulièrement plus de 100 % des besoins nationaux. La production de viande de veau, de bœuf et de porc est également stable. Le taux d'autosuffisance est dans ce domaine de 85 à 97 %. En ce qui concerne les produits végétaux, l'agriculture assure une part élevée de produits indigènes, surtout pour les pommes de terre de table et les céréales panifiables ; grâce à de bonnes conditions de croissance et de récolte, il a été possible d'atteindre des valeurs plus élevées (respectivement 81 et 90 %) qu'au cours des deux années précédentes. Pour les fruits à noyau et à pépins, le taux d'autosuffisance (86 %) augmente également par rapport à l'année précédente. Sur l'ensemble des denrées alimentaires, le TAS est en léger recul. Cette tendance s'explique principalement par le fait que la population a augmenté plus rapidement que la production alimentaire.



Haut taux d'autosuffisance pour le lait et les produits laitiers



Denrées alimentaires végétales



Denrées alimentaires d'origine animale



Denrées alimentaires, total brut



Denrées alimentaires, total net

Pour la sécurité de l'approvisionnement

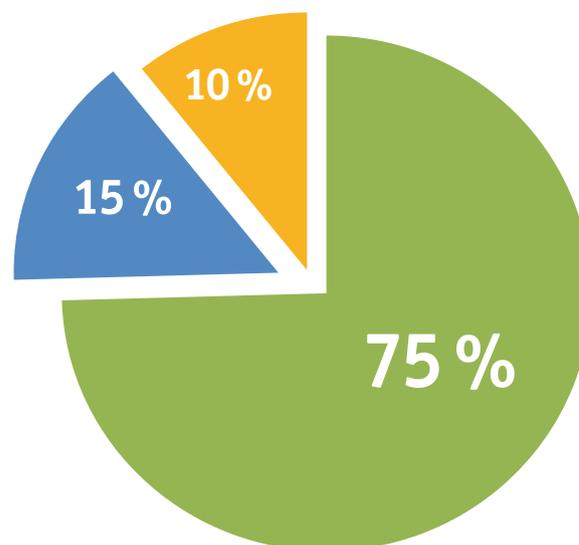


Garantir la production de base

Afin de garantir la production de denrées alimentaires de base en Suisse, la Confédération verse des contributions à la sécurité de l'approvisionnement. Les agriculteurs reçoivent ces contributions pour la surface exploitée. L'accent est mis sur les cultures importantes pour la production alimentaire. Ces contributions à la sécurité de l'approvisionnement sont subdivisées en une contribution de base, une contribution pour la production dans des conditions difficiles dans la région des collines et la région de montagne et une contribution pour terres ouvertes et cultures pérennes.

La Confédération a versé 1,08 milliard de francs pour ces contributions en 2021. La plus grande partie des contributions à la sécurité de l'approvisionnement est versée sous la forme d'une contribution de base (75 %). Le reste se répartit entre la contribution pour la production dans des conditions difficiles (15 %) et la contribution pour terres ouvertes et cultures pérennes (10 %). En raison de l'évolution structurelle, le montant moyen par exploitation augmente lentement mais sûrement chaque année.

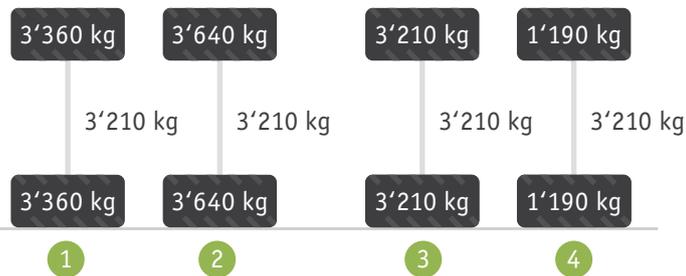
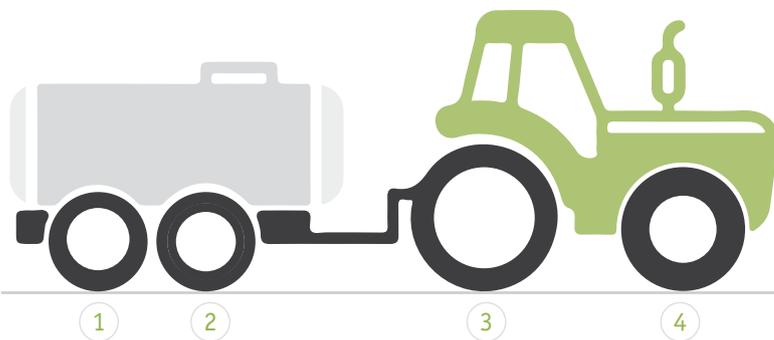
-  Contribution de base
-  Contribution pour la production dans des conditions difficiles
-  Terres ouvertes et cultures pérennes



Protéger les terres fertiles

Le passage de lourds tracteurs et de lourdes machines dans les champs et les prairies peut avoir un impact sur le sol. Sous la charge (parfois plus de 50 tonnes au total) et dans des conditions humides, les sols peuvent se compacter de manière irréversible. Les conditions de croissance sont ainsi détériorées, car les plantes absorbent moins bien l'eau, fixent moins de substances nutritives et la croissance des racines s'en trouve limitée. Cela a un impact négatif sur la fertilité du sol et conduit donc à une baisse des rendements. Des outils appropriés peuvent aider à prévenir de tels dommages. Sur mandat de l'OFAG, Agroscope et le centre national de compétences pédologiques (KOBO) élaborent des cartes synoptiques des zones à risque. Celles-ci doivent permettre aux agriculteurs d'adapter l'exploitation du sol aux conditions locales. Grâce à des outils comme Terranimo ©, qui fonctionnent désormais sur les smartphones et les tablettes, les agriculteurs peuvent mieux évaluer le risque de compactage des sols lors du passage des véhicules. Ils s'assurent ainsi que les sols restent fertiles et que les rendements puissent être préservés.

Adapter l'exploitation agricole aux conditions locales



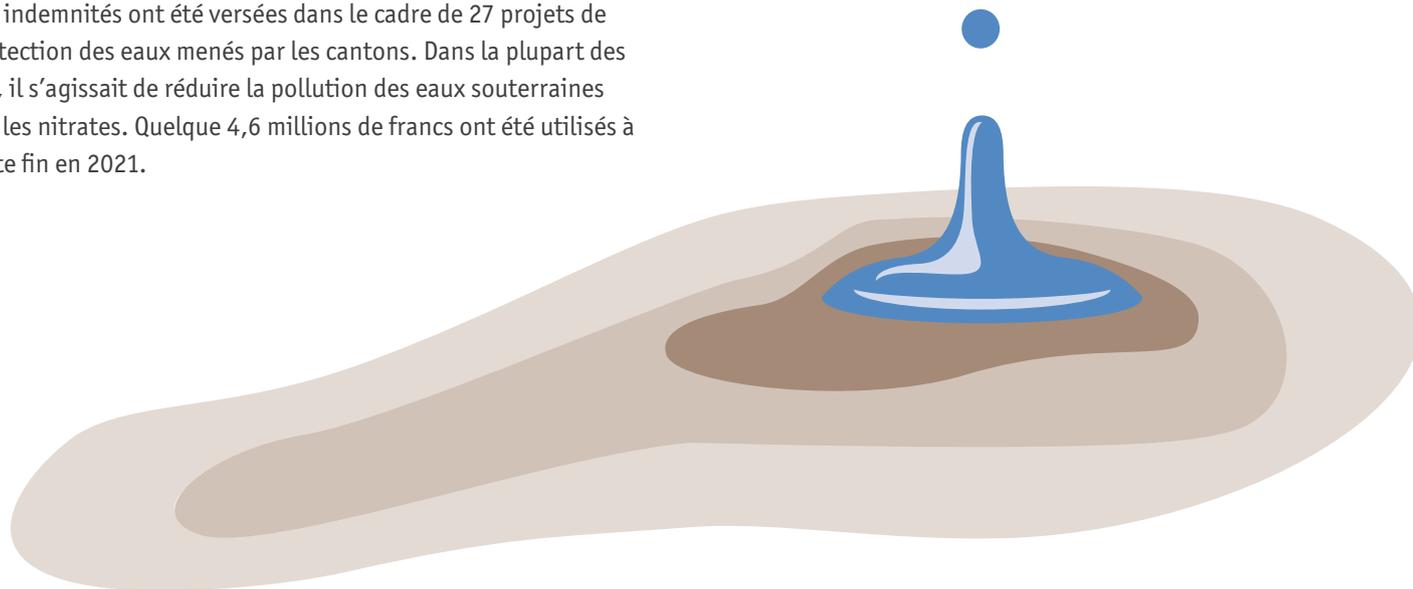
Mesures pour la propreté de l'eau

La Confédération accorde une grande importance à la protection des eaux dans les régions utilisées à des fins agricoles. Elle s'engage ainsi pour une meilleure qualité des eaux souterraines, des cours d'eau et des lacs à l'aide de projets ciblés. Des substances telles que les nitrates, le phosphore et les produits phytosanitaires peuvent aboutir dans l'eau du fait de l'activité agricole. Si la concentration de telles substances dépasse les valeurs limites, le canton compétent doit déterminer l'ampleur et les causes de ce dépassement et prendre les mesures nécessaires.

Ces mesures peuvent restreindre considérablement l'exploitation du sol et causer des pertes financières pour les exploitations agricoles. Pour les indemniser, la Confédération peut prélever des moyens sur les ressources allouées au programme de protection des eaux dans l'agriculture. Au cours de l'année sous revue, des indemnités ont été versées dans le cadre de 27 projets de protection des eaux menés par les cantons. Dans la plupart des cas, il s'agissait de réduire la pollution des eaux souterraines par les nitrates. Quelque 4,6 millions de francs ont été utilisés à cette fin en 2021.



Projets de protection des eaux





Marge de manœuvre entrepreneuriale

L'innovation – un facteur clé

L'innovation est un facteur clé de la réussite économique. La politique agricole suisse offre des instruments qui donnent aux agriculteurs la marge de manœuvre entrepreneuriale nécessaire à la genèse d'idées novatrices. Au total, une cinquantaine de projets ont bénéficié d'un soutien financier au cours de l'année sous revue. Le nombre de demandes d'aide pour des projets innovants reste stable, mais les domaines sont extrêmement variés. Un soutien a, entre autres, été apporté à des études sur la commercialisation de poules à bouillir en vue de la réduction des déchets alimentaires ou sur la faisabilité d'une marque de poissons sauvages suisses. Ces exemples montrent comment l'agriculture et le secteur agroalimentaire suisses peuvent renforcer leur compétitivité grâce à des projets à caractère novateur.



Les relations internationales renforcent la sécurité de l'approvisionnement

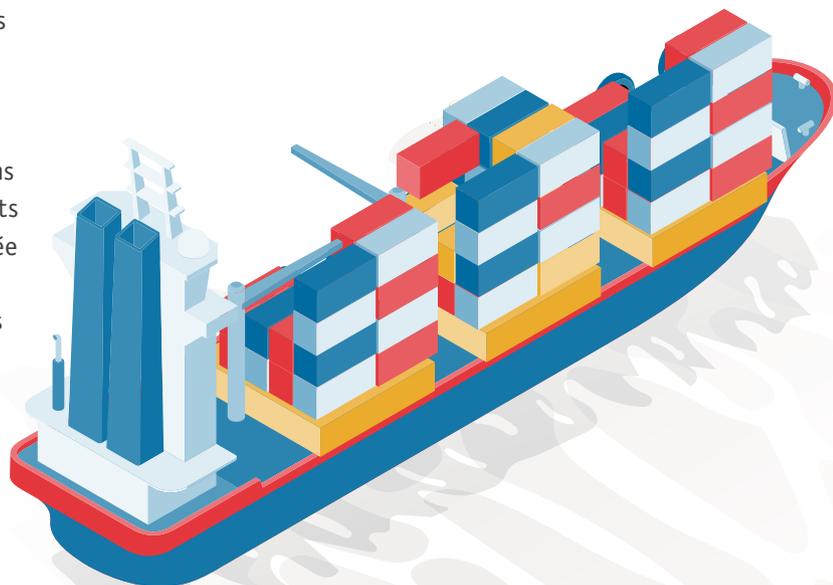
Les relations internationales ont été placées sous le signe de la sécurité alimentaire mondiale pendant l'année sous revue. Les marchés ne s'étaient pas encore complètement remis des effets de la pandémie que la guerre en Ukraine a posé de nouveaux défis de taille aux chaînes de distribution internationales. Or, des relations commerciales fructueuses et résilientes sont décisives pour le pays importateur net qu'est la Suisse.

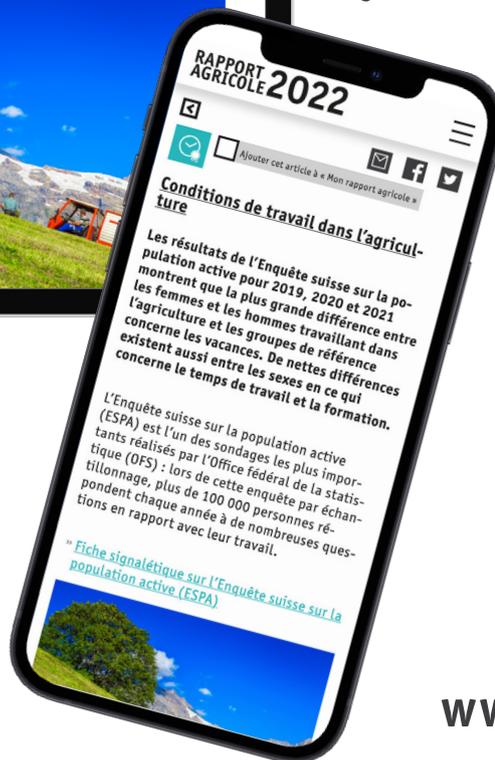
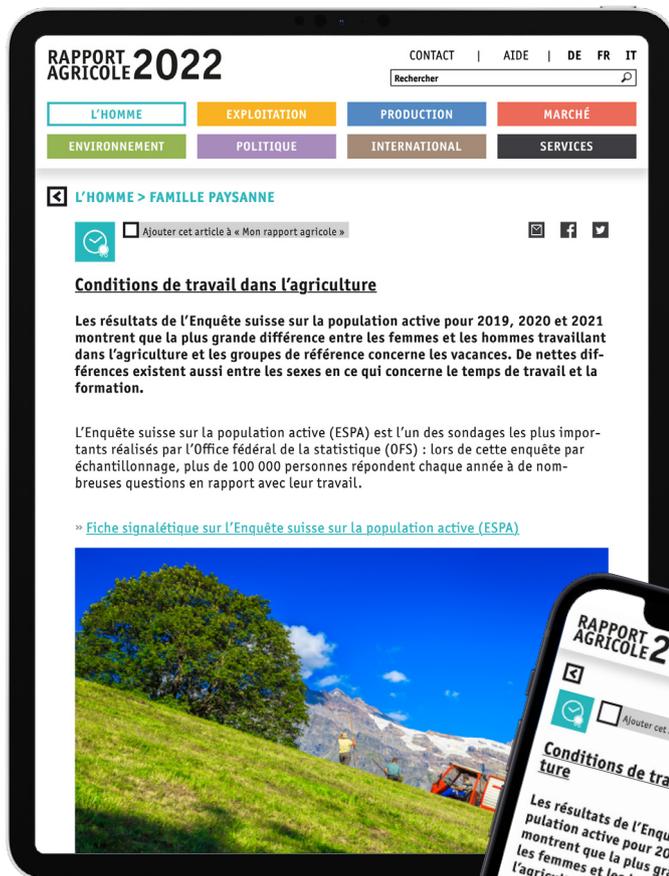
Les activités du Conseil international des céréales (CIC), dont la Suisse est membre, ont joué un rôle particulièrement important dans ce contexte de crise. La rapidité à laquelle le CIC a transmis des informations sur l'évolution des prix et sur les volumes produits ou commercialisés a été capitale pour le maintien des chaînes de distribution internationales.

Le renforcement de la sécurité alimentaire mondiale est une question qui a également été au cœur de la Conférence ministérielle de l'OMC, qui s'est tenue à Genève. Les ministres ont notamment réaffirmé l'importance de marchés agricoles internationaux ouverts et prévisibles.

L'OCDE a également examiné très attentivement des questions relevant de la sécurité alimentaire en période de changements et d'incertitudes. Pour ce faire, l'organisation s'est concentrée sur des questions du renforcement d'une productivité durable, des moyens de subsistance et des prestations écologiques fournies par l'agriculture.

Maintenir les chaînes de distribution





Le rapport agricole 2022

Le rapport agricole est disponible en ligne, prêt à être consulté vite et facilement, au gré de vos envies. L'agencement clair et simple vous permet de trouver rapidement les informations souhaitées, même si vous êtes en déplacement.

Grâce à l'outil supplémentaire « Mon rapport agricole », vous pouvez désormais confortablement composer votre exemplaire personnel en sélectionnant vous-même les thèmes qui vous inspirent.

Le rapport agricole, une mine d'informations ! À découvrir sous www.rapportagricole.ch. Nous vous souhaitons une agréable lecture.



www.rapportagricole.ch

